

trouve en abondance dans la comédie, dans les poèmes sur des sujets plaisants, et dans tout ce qui a rapport au style simple et familier. Voltaire, Gresset, La Fontaine, madame de Sévigné, etc., en sont pleins. Mais ici il y a une grande distinction à faire. L'emploi des gallicismes donne de la grâce et de la légèreté au style de Voltaire; de la finesse et le ton du jour à celui de Gresset; de l'enjouement et de la plaisanterie à celui de Pascal; de la délicatesse, de la naïveté, et une grâce inexprimable à celui de La Fontaine et de madame de Sévigné: mais il ne donne qu'un ton lourd et pédant à celui de l'abbé d'Olivet; et la raison en est que ce dernier, n'ayant reçu qu'une éducation de collège, n'a pu faire perdre à ces locutions ce qu'elles ont contracté de bas en passant dans toutes les bouches, au lieu que les premiers les ont ennoblies par le goût qui les a dirigés dans le choix qu'ils en ont fait, et par la manière dont ils les ont amenées dans le discours.

(Beauzée, Douchet, Lévizac et Suard.)

CHAPITRE XIII.

DES QUALITÉS

QUI CONTRIBUENT A LA PERFECTION DU LANGAGE

ET DU STYLE.

Présentement que nous avons dit tout ce qu'il est indispensable de savoir sur la construction grammaticale, sur la construction figurée et sur les gallicismes, il est nécessaire que nous entretenions nos lecteurs des qualités qui contribuent à la perfection du langage et du style, sous le rapport de l'exactitude grammaticale.

La pureté, la netteté, la propriété des expressions sont des qualités indispensables, soit que l'on parle, soit que l'on écrive; et c'est mal parler sa langue que de les négliger.

L'élégance, la grâce, la précision, la force, la richesse, le naturel sont d'une nécessité moins rigoureuse; mais leur réunion constitue l'écrivain distingué.

ARTICLE PREMIER.

DES QUALITÉS QUI CONTRIBUENT A LA PERFECTION DU LANGAGE.

La pureté consiste à n'employer que les mots et les locutions que les règles, ou du moins que l'usage autorise.

La netteté consiste dans l'arrangement des mots.

La propriété des expressions a pour objet la convenance qui doit exister entre les mots et le sens que l'on veut exprimer. (MARMONTEL, p. 375, 378 et 400.)

Partout où ces qualités ne se rencontrent pas, il y a ou barbarisme, ou solécisme, ou disconvenance, ou équivoque, ou amphibologie.

§ I.

DU BARBARISME (443).

Le barbarisme est une faute contre la pureté du langage, un tour étranger à la langue que l'on parle.

On fait un barbarisme, 1° en employant un mot qui n'est adopté ni par l'Académie, ni par les bons écrivains; par exemple : *élogier*, au lieu de *louer*; *par contre*, au lieu de *au contraire*; *embrouillamini*, au lieu de *brouillamini*; *paralésie*, au lieu de *paralysie*.

(Dumarsais, *Encycl. méth.*, au mot *barbarisme*.)

2° En prenant un mot dans un sens différent de celui qui lui est assigné par l'usage, par exemple, lorsqu'on se sert d'un adverbe comme si c'était une préposition : « Il est arrivé *auparavant* midi, » pour dire *avant* midi; *DESSUS la table*, pour dire *sur la table*; *DESSOUS le lit*, pour *sous le lit*.

(Le même.)

3° En mettant des prépositions, des conjonctions, ou d'autres mots, où il n'en faut pas; en employant ceux qu'il faut omettre, ou bien en omettant ceux qu'il faut employer, comme lorsqu'on dit : *se venger sur l'un et l'autre*, au lieu de *se venger sur l'un et sur l'autre*; *il ne manquera de faire son devoir*, au lieu de *il ne manquera pas de faire son devoir*; *les hommes et femmes sont obligés*, au lieu de *les hommes et les femmes*, etc.

(Vaugelas, 545^e Remarque.)

4° En donnant à un mot un nombre que l'usage lui refuse comme *bonheurs*, *chastetés*, mis au pluriel au lieu du singulier; ou *catacombe*, *funéraille*, mis au singulier au lieu du pluriel.

(Même autorité.)

5° En terminant un mot autrement que l'usage ne le veut, comme si l'on disait des *yeux de bœuf*, pour des *œils de bœuf*, des *bails* pour des *baux*.

6° C'est encore un barbarisme que de donner aux parties d'un verbe des formes différentes de celles que l'usage autorise; par exemple, d'écrire il *soye*, il *aye*, au lieu de il *soit*, il *ait*.

7° Enfin plusieurs, trompés par une fausse analogie entre le simple et les composés, disent : *vous contredites*, *vous dédites*, *vous médites*, *vous maudites*, comme on dit : *vous dites* et *vous redites*;

(443) Tout le monde sait que le mot *barbarisme* signifie expression, tour barbare, c'est-à-dire, étranger, parce que tous les peuples étrangers étaient appelés barbares par les Grecs et les Romains.

c'est un barbarisme; la pureté de la langue demande : *vous contredisez*, *vous médisez*, *vous maudissez*.

(Beauzée, *Encycl. méth.*)

§ II.

DU SOLÉCISME (444).

Le solécisme viole les règles établies pour la pureté du langage.

Il est possible de faire des solécismes en plusieurs manières :

1° Contre le genre des noms. J.-J. Rousseau (*Émile*, liv. I) fait un solécisme de genre, quand il dit : « Leurs pleurs sont *bonnes*; » « les *longues* pleurs d'un enfant; *elles* ne sont point l'ouvrage de « la nature. » Les mots *bonnes*, *longues*, *elles* sont au féminin, quoiqu'ils se rapportent à *pleurs*, qui est un nom masculin.

2° Contre le genre et contre le nombre. P. Corneille (*Pompée*, act. III, sc. 1) fait dire par Achorée, parlant de l'arrivée de César en Égypte : « Il venait à *plein* voile; » c'est un solécisme contre le genre, puisque *voile* de vaisseau a toujours été féminin; c'est un solécisme contre le nombre, car on ne dit et l'on ne doit dire qu'au pluriel *aller*, *voguer à pleines voiles*.

3° Contre les temps. D. Calmet dit : « Denis, informé de la marche d'Héloris, le *surprend* de grand matin, avant qu'il *eût pu* ni ramasser, ni ranger son armée. » Le plus-que-parfait du subjonctif *il eût pu* ne doit être subordonné qu'à un prétérit du verbe précédent; il est ici subordonné à *surprend*, qui est au présent; c'est un solécisme; il fallait dire, ou *surprit* au premier verbe, ou *qu'il ait pu* au second.

4° C'est faire un solécisme contre le régime que de mettre le complément d'un mot sous une autre forme que celle qui est déterminée par la syntaxe. On dit dans le roman de *Zaïde*, en parlant

(444) *Solécisme* vient du latin *Solecismus*, fait du grec *σολοικισμός* (*Soloikismos*), formé de *Σολοικῶν* (*Soloikoi*, qui signifie *habitants de la ville de Solès*), en y ajoutant la terminaison grecque *ισμός* (*ismos*), *imitation*; parce que dans cette ville, fondée sous les auspices de Solon, qui y transporta une colonie d'Athéniens, la pureté de la langue grecque se corrompit tellement par leur commerce avec les anciens habitants de la ville de Solès, que l'on a fini par dire en proverbe : *faire des solécismes*; c'est proprement parler comme à Solès. (*L'Encycl. méth.*, au mot *solécisme*, et le *Dictionnaire étymolog. de Morin*, etc., etc.)

des fenêtres d'une chambre : « Je crus un jour de les avoir *entendues* ouvrir. » Il y a là deux solécismes de régime. 1° La préposition *de* est de trop : le verbe *croire*, suivi d'un infinitif, ne régit pas une préposition. 2° *Les* représentant *fenêtres* est le complément d'*ouvrir*, et non d'*avoir entendu*; or, le participe des temps composés d'un verbe actif ne se met en concordance qu'avec son régime direct, quand il en est précédé, et conséquemment *entendues* pèche contre cette règle de syntaxe; il fallait dire : « Je crus un jour « les avoir *entendu* ouvrir. »

« L'exemple commun qui les autorise (dit Massillon, en parlant des mœurs du siècle) prouve seulement que la vertu est « rare, *mais non pas* que le désordre *est* permis. » Dans cet exemple, *mais non pas* signifie *mais ne prouve pas*, et ce verbe négatif régit le subjonctif; *est permis* est donc un solécisme de régime, et l'orateur devait dire : « mais non pas que le désordre *soit* permis. »

(Beauzée, *Encycl. méth.*, au mot *solécisme*.)

§ III.

DES DISCONVENANCES GRAMMATICALES.

Il y a disconvenance grammaticale quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période sont construits contre l'analogie ou contre les règles de la syntaxe. Ce que nous voulons dire s'entendra mieux par des exemples.

Il y a disconvenance entre les membres d'une phrase, quand, le premier membre étant affirmatif, on le joint au second par la conjonction *ni* : « Nous défendons que vous insultiez au malheur, *ni* « que vous lui refusiez votre assistance. » Il faut : « Nous défendons que vous insultiez au malheur, *et* que, etc. »

(Lévizac, art. III, des *Vices de construction*, § 1^{er}, tome II.)

La même disconvenance a lieu quand, dans une phrase, le premier membre étant négatif, on le joint au second membre par la conjonction *et*; ainsi ne dites point : « Il n'a jamais connu l'amitié « *et* ses douceurs, » dites : « Il n'a jamais connu l'amitié *ni* ses « douceurs. »

(M. Boinvilliers, page 422 de sa Grammaire.)

Voyez pourtant ce qui a été dit page 911.

Il y a aussi disconvenance entre les deux membres d'une phrase, quand, le premier étant à l'indéfini, on met le second au défini. Cette disconvenance se trouve dans ce passage de Despréaux (*Dissertation sur la Joconde*, 1^{re} lettre à M. Le Vayer) : « Le secret, en

« contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière, « que *vous* fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas « vous-même la chose que vous contez. » Il fallait, pour éviter la disconvenance, dire : « Le secret, lorsque vous contez une chose absurde, est de vous énoncer, etc. ; » ou beaucoup mieux : « le secret en contant est que l'on fasse concevoir qu'on ne croit pas « soi-même ce que l'on conte, » ou, plus simplement : « qu'on ne « la croit pas soi-même. »

(Lévizac, même article.)

L'emploi des différents temps du prétérit est une autre source de disconvenance. En voici un exemple : « Il regarde votre malheur « comme une punition du peu de complaisance que vous *avez eu* « pour lui dans le temps qu'il vous pria, etc. » Le prétérit composé *avez eu* est une faute; il ne peut pas se construire avec *il pria*, prétérit défini, qui marque qu'il s'agit d'un temps entièrement écoulé, et dont il ne reste plus rien : l'analogie exigeait que *vous eûtes*.

(Lévizac, même article.)

Il serait trop long de donner des exemples de toutes les disconvenances qui résultent du mauvais emploi des temps dans les différents modes. Bornons-nous à avertir que rien n'est plus commun, parce que cet emploi des temps est une des plus grandes difficultés de la langue française.

Pour éviter ces sortes de disconvenances il faut bien connaître l'emploi et l'usage des temps; et c'est pour cette raison que nous sommes entré dans de si grands développements sur ce sujet.

Nous pourrions aussi offrir à nos lecteurs un grand nombre de disconvenances de mots, car il s'en rencontre beaucoup dans nos écrivains, et même dans ceux qui sont les plus estimés, parce que, dans la chaleur de la composition, on est plus occupé des pensées que des mots qui les expriment; mais, comme ce serait sortir un peu de nos fonctions de grammairien, nous nous contenterons de recommander à ceux qui écrivent la plus grande circonspection dans le choix de leurs expressions.

§ IV.

DES PHRASES ÉQUIVOQUES, AMPHIBOLOGIQUES, LOUCHES.

Équivoque, *amphibologique*, *louche* désignent également un défaut de netteté; mais ils indiquent ce défaut avec des nuances différentes.

Ce qui rend une phrase équivoque, c'est l'indétermination essentielle à certains mots employés de manière que l'application naturelle n'en est pas fixée avec assez de précision.

Ce qui rend une phrase amphibologique, c'est l'emploi fautif ou mal ordonné des pronoms *qui*, *qué*, *dont*, etc. — *Il*, *le*, *la*, etc. — *Son*, *sa*, *ses*, etc. — Quelquefois aussi c'est parce que des mots ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées, et quelquefois c'est par le simple rapprochement de certains mots qui semblent se fondre en un, et signifier par conséquent toute autre chose.

Enfin ce qui rend une phrase louche, c'est lorsque les mots qui la composent semblent, au premier coup d'œil, avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre, de telle façon que les idées ne sont ni claires ni intelligibles. (BEAUZÉE.)

De quelque manière qu'une phrase soit ou équivoque, ou amphibologique, ou louche, elle a l'espèce de vice le plus condamnable, puisqu'elle pêche contre la clarté. La clarté, dit d'Alembert, qui est la loi fondamentale du discours, consiste à se faire entendre sans peine; on y parvient par deux moyens: en mettant les idées chacune à sa place dans l'ordre naturel, et en exprimant chacune de ces idées. Les idées sont exprimées nettement et facilement, si l'on a évité les tours ambigus, les phrases trop longues, trop chargées d'idées incidentes et accessoires à l'idée principale, les tours épigrammatiques, dont la multitude ne peut sentir la finesse; car l'orateur doit se souvenir qu'il parle pour la multitude.

DES PHRASES ÉQUIVOQUES.

Une phrase est équivoque en plusieurs manières.

La première manière a lieu quand un mot est de l'espèce de ceux qui, sous la même forme matérielle, ont été destinés par l'usage à diverses significations propres: tel est le mot *coin*, qui se dit d'une sorte de fruit (l'Académie, en 1835, l'écrit *coing*); d'un instrument destiné à fendre; d'un angle et de la matrice qui sert à marquer les monnaies et les médailles. Tel est encore le mot *son*, quelquefois article possessif, quelquefois nom signifiant tantôt un bruit qui frappe l'oreille, et tantôt la partie la plus grossière du blé moulu. L'intelligence du sens actuel de cette espèce de mot dépend toujours des circonstances où l'on en fait usage, et rarement il y a du doute.

La seconde manière, quand un mot est de l'espèce de ceux qui ont à la vérité une signification et une orthographe différentes, mais dont la prononciation est la même ou presque la même pour l'oreille: tels sont les mots *ceint* (entouré); *sain* (dont la constitution n'est point altérée); *saint* (souverainement parfait ou sacré); *sein* (poitrine extérieure ou intérieure); *seing* (signature). C'est encore aux circonstances à déterminer le sens que l'identité du son semble dérober à l'oreille.

La troisième manière enfin a lieu lorsqu'un mot est de l'espèce de ceux qui, outre le sens propre qu'ils tiennent de leur destination primitive, sont encore autorisés, par quelque analogie frappante, à être les signes d'un sens figuré tout différent: tel est, par exemple, dans *le Mariage forcé* (act. I, sc. 6), ce mot de Sganarelle, qui, consultant Pancrace pour savoir s'il fera bien de se marier, est d'abord trompé par une équivoque que le docteur explique sur-le-champ.

SGANARELLE. « Je veux vous parler de quelque chose. » — PANCRA-
CRACE. « Et de quelle *langue* voulez-vous vous servir avec moi? »
— SGAN. « De quelle *langue*? » — PANC. « Oui. » — SGAN. « Parbleu! de la
« *langue* que j'ai dans la bouche: je crois que je n'irai pas emprun-
« ter celle de mon voisin. » — PANC. « Je vous dis de quel idiome, de
« quel langage? » — SGAN. « Ah! c'est une autre affaire. »

(Beauzée, *Encycl. méth.*, au mot *équivoque*.)

Les équivoques peuvent être encore occasionnées par le simple rapprochement de certains mots dont la réunion semble former d'autres mots, ou dire autre chose que ce qu'on a réellement intention de dire: par exemple, si l'on disait: « Je regarde votre amitié
« comme le plus grand *des avantages* que vous puissiez m'accor-
« der. » — « Le plus grand *des plaisirs* que vous puissiez me faire
« est de m'écrire souvent. » — Il semblerait que l'on dit: « Je re-
« garde votre amitié comme le plus grand *désavantage* que vous puis-
« siez m'accorder. » — « Le plus grand *déplaisir* que vous puissiez me
« faire, etc. » Alors quoique ces phrases n'aient rien d'irrégulier
dans la construction, comme la clarté est le principal mérite de notre
langue, on est forcé de remédier à ces équivoques; et pour cela
il faut dire: « Je regarde votre amitié comme un des plus grands
« *avantages*, » ou comme le plus grand *avantage*; » et « c'est un des
« plus grands *plaisirs*, » ou « le plus grand *plaisir* que, etc. »

(Andry de Boisregard, page 302, et Beauzée, même mot.)

Enfin ceux qui cherchent à se distinguer par des jeux de mots,

des quolibets, des rébus, n'y parviennent guère que par l'abus des termes équivoques.

Dieu ne créa que pour les sots
Les méchants diseurs de bons mots.

(La Fontaine, *le Rieur et les Poissons.*)

Cependant, quand ces jeux de mots sont spirituels et délicats, ils peuvent avoir lieu dans la conversation, dans les lettres, dans les épigrammes, dans les madrigaux, dans les impromptu, et autres petites pièces de ce genre. Voltaire pouvait dire à Destouches (Lettre 96^e du Recueil des lettres en vers) :

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes le *Glorieux*,
Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.

Ces sortes de jeux de mots ne sont point interdits, lorsqu'on les donne pour un badinage qui exprime un sentiment, ou pour une idée passagère; car si cette idée paraissait le fruit d'une réflexion sérieuse, si on la débitait d'un ton dogmatique, elle serait regardée avec raison comme une petitesse frivole.

(Le chevalier de Jaucourt, *Encycl. méth.*, art. *Jeu de mots.*)

DES PHRASES AMPHIBOLOGIQUES.

L'emploi des pronoms *qui*, *que*, *dont*, etc., est une source d'amphibologies, parce que ces pronoms, n'ayant par eux-mêmes ni nombre ni genre déterminé, ont une relation nécessairement douteuse, lorsqu'ils ne tiennent pas immédiatement à leur antécédent, ou qu'il se rencontre quelque autre mot auquel on puisse les rapporter. Exemple : « C'est la cause de cet effet, *dont* je vous entretiendrai à loisir. » On ne sait si *dont* se rapporte à *la cause* ou à *l'effet*; c'est pourquoi, si l'on veut qu'il se rapporte à *la cause*, il faut dire : « C'est la cause de cet effet *de laquelle* je vous entretiendrai; » et si l'on veut qu'il se rapporte à *l'effet*, il faut dire : « C'est la cause de cet effet *duquel* je vous entretiendrai, » ou mieux encore : « C'est de la cause de cet effet que je vous entretiendrai. » (BEAUZÉE, *Encycl. méth.*, au mot *équivoque.*)

Mais si les deux noms auxquels peut se rapporter le pronom sont du même genre et du même nombre, le tour que l'on vient d'indiquer ne remédie à rien. Que faire donc pour lever l'amphibologie

de cette phrase? « C'est le fils de cet homme *dont* on a dit tant de mal. » Il est indispensable d'en changer la forme entière : si *dont* a rapport à *cet homme*, dites : « Cet homme dont on a dit tant de mal est son père; » ou bien : « Celui dont on a dit tant de mal est le fils de cet homme. » Il n'y a point de tour qui ne soit préférable à l'ambiguïté, à l'obscurité.

L'emploi des pronoms de la troisième personne, *il*, *elle*, *lui*, *ils*, *eux*, *elles*, *leur*, peut également donner lieu à des amphibologies, parce que les objets qu'ils expriment étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le discours plusieurs noms du même nombre et du même genre, il doit y avoir incertitude sur la relation des pronoms, qui est indéterminée, à moins qu'on ne sache rendre cette relation bien sensible par quelques uns de ces moyens qui ne manquent guère à ceux qui savent écrire : « Bien que l'homme juste ait toujours été le temple vivant de Dieu, *il* n'a pas laissé de vouloir demeurer par une présence spéciale en des lieux consacrés à sa gloire. » Il semble d'abord que cet *il*, sujet, se rapporte au sujet *l'homme juste* qui commence la période, parce qu'en effet les lois de notre construction l'y font rapporter; cependant selon le sens, que l'on ne reconnaît qu'à la fin de toute la période, *il* doit se rapporter à *Dieu*.

Pour faire disparaître l'amphibologie, il n'y a qu'à faire de *Dieu* le sujet du premier membre, et dire : « Bien que Dieu ait toujours fait de l'homme juste son temple vivant, *il* n'a pas laissé, etc. » On pourrait dire encore : « Bien que l'homme juste ait toujours été le temple vivant de la divinité, *elle* n'a pas laissé de vouloir, etc. » Le changement de genre suffit pour faire disparaître l'amphibologie.

(Beauzée, *Encycl. méth.*)

Les adjectifs possessifs de la troisième personne *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, et les pronoms *le sien*, *la sienne*, *les siens*, *les siennes*, sont, pour la même raison d'indétermination, dans le même cas. De là l'amphibologie de cette phrase : « Il a toujours aimé cette personne au milieu de *son* adversité. » Ce pronom *son* est équivoque, car on ne sait s'il se rapporte à *cette personne*, ou à *il* qui est celui qui a aimé : quel moyen employer? Il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer. On dira selon le sens qu'on a en vue : « Au milieu de *son* adversité *il* a toujours aimé cette personne, » parce que *son* se rapporte alors nécessairement à *il*; ou bien dans un autre sens : « Il a toujours aimé cette personne au

« milieu de l'adversité où elle a été, où elle est tombée, etc. »

(Beauzée, *Encycl. méth.*, et Vaugelas, 548^e Remarque.)

Le pronom *le, la, les*, quand il est employé seul avec relation à un nom appellatif antécédent, peut aussi rendre la phrase amphibologique, s'il est précédé de plusieurs noms de même nombre et de même genre, auxquels on puisse le rapporter. En voici un exemple tiré d'un célèbre auteur : « Qui trouverez-vous qui de soi-même ait borné sa domination, et ait perdu la vie sans quelque dessein de l'étendre plus avant ? » Au sens on voit bien que *l'étendre* se rapporte à *domination* et non pas à *vie*, mais parce que *étendre* est propre aux deux noms qui le précèdent, et que *vie* est le plus proche, il fait amphibologie et obscurité. Il était facile de corriger l'amphibologie en disant à la fin : « Sans quelque dessein d'étendre sa puissance plus avant. »

(Mêmes autorités.)

L'amphibologie peut encore avoir lieu parce que des noms ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées ; ainsi dans cette phrase : « Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins ; » le rapport de ces pronoms n'est pas sensible. Pour remédier à cette ambiguïté il suffisait de dire : « Samuel offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable, qu'il, etc. »

(Condillac, chap. XI, page 332.)

Le principe de la liaison des idées nous apprendra comment on peut éviter ces défauts : il suffira de faire des observations sur quelques exemples : « Le roi fit venir le maréchal ; il lui dit » : il est évidemment le roi, et *lui* le maréchal. Or, vous remarquerez que dans la seconde proposition les pronoms suivent la même subordination que vous avez donnée aux noms de la première. Si *fit venir* est subordonné à *roi*, *dit* l'est à *il* ; et si le *maréchal* est subordonné à *fit venir*, *lui* l'est à *dit*. La règle est donc, en pareil cas, de conserver dans la seconde proposition la subordination qui est dans la première. Multiplions les noms et les pronoms, et nous verrons ce principe se confirmer.

« Le comte dit au roi que le maréchal voulait attaquer l'ennemi ; et il l'assura (445) qu'il le forcerait dans ses retranchements. »

(445) Observez que *il l'assura* est une faute ; *il lui assura* est la seule manière correcte de parler. Voyez-en les motifs au mot *Assurer*, Remarques détaillées.

Il n'y a point d'amphibologie dans cette période, quoique le premier membre renferme quatre noms. La subordination est exacte, parce que les pronoms d'une proposition se rapportent aux noms d'une proposition du même genre ; car le rapport se fait de la principale à la principale, et de la subordonnée à la subordonnée. *Il l'assura* est la principale du second membre, et les pronoms se rapportent à la principale du premier : *il* à *comte*, *le* à *roi*. De même *qu'il le forcerait* est la subordonnée du second membre, et les pronoms se rapportent à la subordonnée du premier : *il* à *maréchal*, *le* à *ennemi*. (Même autorité.)

Il n'est pas inutile de faire remarquer que quelquefois, en s'écartant de cette subordination, on en lie souvent mieux les idées. Vous direz : « Il aime cette femme, mais elle ne l'aime pas, » plutôt que : « Il aime cette femme, mais il n'en est pas aimé. » Ce renversement a bonne grâce toutes les fois que les membres d'une période expriment des idées qui sont en opposition. Cela fait voir que les règles particulières ne sont jamais suffisantes, et qu'il faut toujours en revenir au principe de la liaison des idées, qui peut seul éclairer tous les cas. (CONDILLAC, pag. 338.)

DES PHRASES LOUCHES OU EMBARRASSÉES.

Exemples de quelques expressions qui rendent les constructions louches ou du moins embarrassées :

Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite,
Il met chez lui voisins, parents, amis en fuite.

(Boileau, Satire VIII.)

Il met de ses vers chez lui en fuite, pour il chasse de chez lui avec ses vers. La syntaxe de notre langue ne permet pas de pareilles constructions.

(Condillac, *De l'Art d'écrire*, chap. XII.)

Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré ?

(Boileau, Satire IX.)

Vole au sommet sur le mont, et tombe au plus bas degré sur le mont ! (Même autorité, même chap.)

Et n'allez pas toujours, d'une pointe frivole,
Aiguiser par la queue une épigramme folle.

(Boileau, *Art poétique*, chant II.)

Aiguiser d'une pointe par la queue !

Pour dire, *variez votre style, si vous voulez mériter les applaudissements du public*, le même écrivain prend ce tour :

Voulez-vous du public mériter les amours ?

Sans cesse en écrivant *variez vos discours*.

(*Art poétique*, chant I.)

Varier ses discours, c'est proprement écrire sur différents sujets. *Les amours pour les applaudissements* est mal encore. *En écrivant* est inutile. (Même autorité, même chap.)

— Les critiques de Condillac ne manquent pas de justesse ; mais cependant nous ferons observer qu'en décomposant les vers et en changeant les mots de place, on peut rendre obscures et ridicules des phrases qui d'abord n'avaient qu'un léger défaut. Ainsi Boileau a mis les mots *sur ce mont* avant *vole au sommet*, et ce premier rapport est très juste ; si par suite ces mêmes mots se rapportent aussi à *tombe*, il faut alors donner plus d'extension au sens de *sur*, et entendre : quand on veut monter *sur ce mont*. *Aiguiser d'une pointe par la queue* est absurde, mais Boileau n'a pas dit cela. La préposition *de*, placée en avant du verbe comme régime indirect, indique pour le sens : « N'allez pas, *par le moyen* d'une pointe, aiguiser la queue d'une épigramme ; » ce qui n'a rien de ridicule. Enfin, dans le dernier exemple, *en écrivant* n'est point inutile, c'est au contraire un modificatif nécessaire, puisqu'il s'agit des ouvrages *écrits* ; ce qui désigne le style et non l'éloquence de la parole ; en outre, *varier ses discours* est expliqué par le vers :

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Il s'agit donc de diversifier les différentes parties d'une œuvre ; peut-être même les différents sujets d'un livre. L'expression nous semble à l'abri de la critique. A. L.

L'auteur des figures de la Bible dit : « Lorsque le combat se donna, Moïse s'adressa à Dieu en tenant ses mains étendues, et formant ainsi la figure de la croix qui devait être un jour si salutaire et si redoutable à nos ennemis. » Ne dirait-on pas que *si salutaire* a pour régime *nos ennemis*, aussi bien que *si redoutable*, à cause de la conjonction *et*, qui joint ces deux adjectifs ? Pour remédier à cet inconvénient de la construction qui est *louche*, il n'avait qu'à dire, selon la correction du P. Bouhours, « qui devait être un jour si salutaire aux fidèles et si redoutable à leurs ennemis. »

(Th. Corneille, sur la 548. Rem. de Vaugelas.)

Une phrase peut encore être louche, lorsque, par sa construction, on semble supposer comme réel ce qu'on a pourtant intention de nier, ou comme faux ce qu'au contraire on prétend affirmer. « Si je ne vais pas vous voir, ce n'est pas parce que *j'ai* du refroidissement pour vous. » Le verbe *j'ai* à l'indicatif, à cause de *parce que*, est un aveu réel du refroidissement dont on veut pourtant se défendre ; mais en disant : « Ce n'est point que *j'aie* du refroidis-

« sement pour vous ; » *j'aie* au subjonctif, à cause du *que* après la négation, est un désaveu formel et sans ambiguïté du refroidissement dont on se défend. (ANDRY DE BOISREGARD, pag. 201.)

ARTICLE II.

DES QUALITÉS NÉCESSAIRES A LA PERFECTION DU STYLE.

La grâce, l'élégance, la noblesse, la force, le naturel, et toutes ces beautés de langage et de style qui appartiennent au sentiment sont au dessus des règles : le goût en est l'arbitre ; et il est plus aisé de les sentir à la lecture de nos grands écrivains, qu'il ne serait aisé de les définir ou de les décrire. D'ailleurs, ce qui a rapport au style étant plutôt l'objet de la rhétorique que de la grammaire, nous nous bornerons sur cet article à une seule observation.

L'art d'écrire parfaitement dans tous les genres consiste d'abord à bien prendre le ton de son sujet ; à savoir ensuite choisir l'expression la plus analogue à la pensée, au sentiment, à l'image que l'on veut rendre ; à éviter d'être commun, sans cesser d'être naturel ; à ne donner à chaque phrase qu'un tour simple et facile, mais cependant à diversifier les formes, les couleurs, les tours, les mouvements du style, se souvenant surtout de ce précepte que Montesquieu a tracé en parlant des ouvrages de goût.

« Les choses que nous voyons successivement doivent avoir de la variété ; celles que nous apercevons d'un coup d'œil doivent avoir de la symétrie. »

Marmontel, page 411 de sa Gramm.)